

Kristina Chaliot

Docteur en droit public ayant eu pour directeur de thèse Guy Agniel

« C'est pour moi un grand honneur que de prononcer, au nom des étudiants, quelques mots à la mémoire de notre professeur.

Monsieur Agniel fait partie de cette catégorie d'enseignants qui marque à vie le cursus universitaire d'un étudiant. Sa grande humilité, conjugée, à son expérience professionnelle hors norme, en faisait quelqu'un d'unique, quelqu'un d'une valeur exceptionnelle.

En dépit du prestige des fonctions qui étaient les siennes, Monsieur Agniel était foncièrement altruiste.

Combien d'étudiants a-t-il reçus, aidés, conseillés, guidés ? Personne ne saurait le dire, tant ils sont nombreux.

En effet, le cursus universitaire se révèle parfois, voire souvent, sinueux.

Et dès lors que des étudiants étaient confrontés à des difficultés ou à des doutes :

- sa porte était toujours ouverte,
- il se rendait toujours disponible,
- il répondait toujours présent.

L'avenir statutaire de la Nouvelle-Calédonie était pour lui un sujet majeur de préoccupation.

C'est sans doute pourquoi il avait à cœur d'accompagner les étudiants sur le chemin de la réussite. J'ai le sentiment qu'à ses yeux, chacun de ses étudiants devait être un acteur de l'émancipation calédonienne. À ce titre, il voulait faire de chacun de nous, des jeunes citoyens, responsables et acteurs de la construction du pays de demain.

Il n'avait de cesse de nous encourager, de nous dire qu'à force de travail, nous pourrions atteindre nos objectifs et accomplir de grandes choses. À sa manière, il nous poussait à donner le meilleur de nous-mêmes. Il laisse l'image d'un professeur respecté, rigoureux, exigeant et dévoué. Dévoué à son université, mais, avant tout, à ses étudiants.

En 2013, je soutenais dans cette université ma thèse de doctorat. Il était mon directeur de thèse. Je peux dire que sans son soutien inconditionnel, et parfois ses remontrances, il m'aurait été très difficile de mener à terme mon projet universitaire. La première fois que je l'ai rencontré sur les bancs de l'université, c'était en 2003. Ce jour-là, je ne me rendais pas compte de la chance inouïe que j'avais d'avoir croisé son chemin, à lui. Lui, qui 10 ans plus tard sera l'artisan de ma réussite universitaire. Le connaître, le côtoyer et travailler avec lui a été, et restera, un privilège.

Nous, ses anciens étudiants, ne le remercierons jamais assez pour tout ce qu'il a pu nous apporter tant au plan universitaire que personnel. »



Témoignages

parus dans Les Nouvelles Calédonienne du 29 avril 2016

« C'était un homme attaché à son pays. Dans son rôle d'universitaire, il traitait autant des institutions de la Nouvelle-Calédonie qu'il était sensible à son avenir statutaire. Il montrait une attention toute particulière au droit coutumier kanak. L'université de la Nouvelle-Calédonie, et plus généralement le pays, perd certainement un homme d'expérience, capable de projeter des jalons pour son avenir. Au-delà de ces aspects, l'homme simplement, attachant, n'hésitant pas à être au service des siens, laissera sans doute une place vide auprès des étudiants, des amis et des proches. »

Thierry XOZAME

Secrétaire général du conseil coutumier Drubea-Kapumé

« Maître, soutien, guide, ami, Guy Agniel a été et restera la petite voix qui me pousse à la rigueur intellectuelle et m'oblige à progresser. Il m'a transmis tellement, l'essentiel, la confiance. »

Caroline GRAVELAT

Chargée de mission du Haut-commissaire pour les relations internationales

« Le Professeur Guy Agniel a été ma première rencontre à l'Université de la Nouvelle-Calédonie il y a 18 ans lorsqu'il a accepté de diriger ma thèse. Il a depuis lors été un soutien indéfectible. Les nombreux mots qui me viennent à l'esprit pour parler de Guy sont tous empreints d'un profond respect et d'une grande tendresse. Il était généreux, altruiste, érudit, têtu, fier, discret, modeste, drôle, sarcastique, amoureux de son métier et de ses étudiants, tendre, déconcertant, pudique et ronchon.

Il était notre poteau central, notre sage et notre sachant vers qui nous nous retournions toujours pour éprouver nos théories et les soumettre à son appréciation. Il laisse un grand vide et m'inspirera toujours un profond respect et une grande admiration. »

Carine DAVID

Maître de conférences HDR en droit public

« Figure emblématique du département Droit, Guy Agniel ne laissait jamais indifférent. Enseignant craint en 1ère année pour son exigence disciplinaire et son humour caustique, ceux qui ont eu la chance de poursuivre leur cursus à ses côtés découvraient rapidement un homme au grand cœur, disponible et accessible à ses étudiants avec qui il conservait un lien fort même après la fin de leurs études. »

Laurence MONTÉ-DÉPOND

DGS de l'UNC, ancienne DRH de la Nouvelle-Calédonie

« Le professeur Guy Agniel a su, par sa compétence, sa passion pour son métier et ses encouragements former plusieurs générations d'étudiants, avec souvent une teinte d'humour. Ses travaux sur des questions de droit propres à la Nouvelle-Calédonie sont de véritables références. Ceux qui, comme moi, ont embrassé des carrières administratives et juridiques lui doivent beaucoup. »

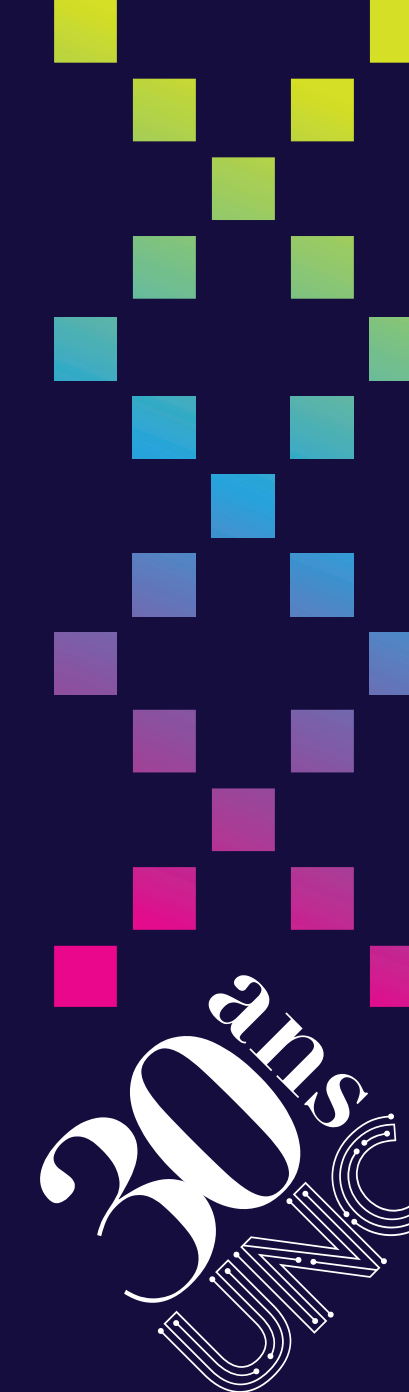
Vidyaya TIROU

Secrétaire général du congrès de la Nouvelle-Calédonie

« M. Agniel faisait partie de ces professeurs qui inspirent, dont on parle beaucoup et qui ne laissent personne indifférent. À la fois craint, respecté et dont on cherchait la reconnaissance, il aura marqué par sa personnalité tant attachante que parfois redoutée. Chacun de ses étudiants l'ayant eu en première année de Droit se souvient de son cours à toute petite voix pour que l'on soit attentifs jusqu'au dernier rang... Ayant choisi un sujet sur l'outremer, j'ai pu compter sur le soutien et les conseils avisés du professeur Agniel qui a fait partie de mon jury de thèse et dont les diverses expériences tant universitaires qu'institutionnelles ont été un précieux soutien dans ce chemin solitaire qu'est la rédaction d'une thèse. Il restera sans nul doute dans l'esprit de générations d'étudiants calédoniens. »

Jeanne PAGE-ADRIAN

Responsable Affaires extérieures & Relations institutionnelles Vale Nouvelle-Calédonie SAS, docteur en Droit



BAPTÊME
DE L'AMPHITHÉÂTRE
GUY AGNIEL
LUNDI 29 MAI 2017



L'UNIVERSITÉ A 30 ANS

Un amphithéâtre Guy Agniel

Le 29 mai 2017, à l'occasion du 30^e anniversaire du décret fondateur de l'université (*), une cérémonie de baptême de l'amphithéâtre Guy Agniel a permis, au travers des discours et témoignages, de rendre hommage à ce professeur de droit qui a marqué les premiers de nombreux étudiants calédoniens.

Personnalités politiques, personnel de l'université, anciens étudiants, famille et amis sont également venus saluer sa mémoire et partager leurs souvenirs de ce professeur que tous reconnaissent comme ayant marqué les esprits et les parcours étudiants.

Originaire de Houaïlou, Guy Agniel est à l'origine du département de droit au sein de l'Université française du Pacifique. Rigoureux, compétent et d'une grande générosité, il aura formé plusieurs générations d'étudiants juristes.

* Université française du Pacifique, créée le 29 mai 1987, puis devenue Université de la Polynésie Française et Université de la Nouvelle-Calédonie en 1999.



Discours prononcés

Florian Bonnerot-Agniel

Fils de Guy

« Je n'ai pas su comment m'y prendre pour faire un discours à la hauteur de la personne qu'il était, mais j'aimerais dire que je suis reconnaissant que le lieu, les personnes pour qui il a tant donné lui rendent cet hommage.

Reconnaissant que son nom puisse encore résonner dans les couloirs. Le plus bel hommage restera l'accomplissement de chacun dans sa voie, dans sa différence et son unicité, moteur de l'envie qu'il avait d'enseigner, de partager. Il existait pour les étudiants, pour l'université.

En renommant cet amphithéâtre "Amphithéâtre Guy AGNIEL", cela perdurera. »



Discours du président de l'UNC

« Bonsoir à tous et merci de votre présence pour cette soirée d'hommage à notre ancien collègue Guy Agniel et d'anniversaire de notre établissement.

En effet ce soir nous sommes réunis à double titre. D'une part nous sommes le 29 mai 2017 et c'est donc le jour anniversaire de la création de l'université, le décret n° 87-360 ayant été adopté à cette date il y a 30 ans jour pour jour ; et d'autre part nous sommes réunis pour baptiser notre plus ancien amphithéâtre à la mémoire de notre regretté collègue, décédé le 22 avril 2016, qui fut le premier Calédonien à devenir professeur de droit des universités.

La saison anniversaire de l'université est donc lancée ce soir par cette cérémonie d'hommage et de baptême. Elle va durer et sera marquée par plusieurs événements, dont la mise en place d'un réseau des alumni et la publication d'un livre commémoratif. Cette saison-anniversaire s'achèvera à la rentrée 2018 qui sera donc la 30^e rentrée universitaire en Nouvelle-Calédonie.

La trajectoire de l'université épouse celle du pays

30 ans d'existence, bien sûr, c'est peu par rapport à d'autres universités qui affichent près d'un millénaire d'existence (la plus ancienne université – selon l'UNESCO – est celle de Fès au Maroc, construite en 859, suivie de celle du Caire fondée en 969), mais cela commence à compter en termes de générations d'étudiants diplômés et d'effets sur le niveau d'instruction de la population. 30 ans d'université en Nouvelle-Calédonie, c'est une durée qui correspond, à peu près, à l'évolution politique et institutionnelle récente, depuis les événements des années 80. Ce n'est probablement pas un hasard si face à une demande grandissante d'autonomisation, de développement économique, et d'émancipation, une des réponses a été la création d'une université...

Indéniablement, et même s'il s'agit d'un établissement public de l'État, l'université est un outil de développement incontournable si l'on a l'ambition de construire des compétences pour une population capable d'assumer des responsabilités institutionnelles.

Aujourd'hui, avec humilité, nous voulons rappeler la contribution de l'université au développement du pays. La trajectoire de l'université, en matière de formation, de recherche et de rayonnement épouse celle de la Nouvelle-Calédonie à travers quelques grands principes qui sont notre : la contextualisation des enseignements, l'adaptation de la majeure partie des travaux de recherche aux problématiques locales et régionales, et un souci de complémentarité avec les institutions en matière de rayonnement international notamment pour ce qui concerne la francophonie.

En 1998, c'est l'accord de Nouméa qui marquera dans le marbre juridique ce rôle structurant de l'université en son article 4.1 qui indique que : "l'université devra répondre aux besoins de formation et de recherche propres à la Nouvelle-Calédonie".



La mémoire de Guy

Pour marquer ces 30 ans, nous avons voulu rendre hommage à notre ancien collègue Guy Agniel.

Après des études de droit, de sociologie et de sciences politiques à Montpellier dans la première moitié des années 70, Guy Agniel a obtenu en 1977 son doctorat d'État en Droit à Montpellier I.

Dans les années suivantes, de retour en Nouvelle-Calédonie, il a entamé une carrière dans la fonction publique qui l'a mené aux responsabilités suivantes : Membre du gouvernement, chargé de l'économie rurale (1977-1978), Directeur de l'office territorial du tourisme (1979-1980), Responsable du contentieux économique du Territoire (1981-1983), Adjoint, puis Chef du service territorial des affaires générales (1984-1988), Secrétaire général de la Province des îles Loyauté (1989-1990).

À l'Université Française du Pacifique (UFP), il sera fondateur du département Droit (« ancêtre » du département DEG) et il occupera la fonction de directeur du département de 1994 à 2000, assurant ainsi la continuité entre l'UFP et l'Université de la Nouvelle-Calédonie à partir de 1999 – date de séparation de l'UFP en deux entités propres à chaque territoire : l'Université de Polynésie Française et l'UNC.

Premier Calédonien Professeur des universités en droit, il aura marqué des générations d'étudiants juristes, par sa rigueur intellectuelle, par la qualité de son enseignement, de son encadrement doctoral, mais également par sa générosité et son dévouement pour les étudiants.

Il aidait, souvent même à titre personnel, les étudiants rencontrant de grandes difficultés, et cela toujours dans une très grande discrétion. Il était un directeur de thèse apprécié et fécond.

Dans les dernières années, il avait aussi nourri les réflexions sur l'avenir institutionnel par ses travaux de recherche sur la délégation de souveraineté.

Comme je viens de l'évoquer, la trajectoire de l'université épouse celle du Pays et comme Guy a été le premier Calédonien à devenir professeur de droit des universités, nous allons baptiser le plus ancien amphithéâtre de notre université en son honneur. Le plus ancien, et donc également celui où Guy a dispensé l'immense majorité de son enseignement magistral...

J'espère que les jeunes générations y verront un exemple à suivre. C'est en tous cas un encouragement à l'excellence et à l'ambition, car, souvent, le premier obstacle à la réussite des jeunes, ce sont les limites qu'eux-mêmes se fixent. Or, peu importe son origine ethnique ou sociale, que l'on soit né à Paris, à Nouméa ou à Houaïlou comme Guy, à force de travail et de persévérance, et si l'on s'affranchit de ses autocensures, on peut arriver à accomplir de grandes choses, à réaliser un beau ou très beau parcours universitaire et/ou professionnel.

Remerciements

Avant de terminer mon discours, je voudrais aussi parler un peu d'avenir, car nous continuons à avancer et à construire notre université. L'avenir immédiat, c'est la construction et la mise en route du pôle numérique et technologique pour lequel je remercie les financeurs publics et l'OPT. C'est un développement majeur pour l'UNC, un projet de 1,7 milliard CFP qui va permettre à l'université de prendre pleinement le tournant du numérique.

L'avenir immédiat c'est aussi la mise en place de l'antenne universitaire en province Nord à l'horizon 2019. Et l'avenir c'est naturellement l'évolution continue de notre offre de formation supérieure. Quant à la recherche, l'avenir est à la consolidation de notre partenariat développé à l'échelle du pays par la création du consortium CRESICA.

Également, il nous faudra continuer de développer l'outil Fondation universitaire, créé en fin 2016, et qui doit nous permettre de mettre en place des projets de développement public/privé.

Enfin, avant que nous ne dévoilions cette plaque, et avant de céder la parole à Kristina Chaliot, ancienne doctorante de Guy Agniel, qui s'exprimera en son nom et en celui des générations de jeunes qui ont bénéficié de l'enseignement de Guy, je souhaiterais adresser mes sincères remerciements : d'abord à vous tous d'être venus et notamment les proches de Guy ; à tous ceux qui sont et qui font l'université c'est-à-dire les étudiant(e)s, les personnels administratifs, les enseignants et enseignants-chercheurs ; à l'État et aux collectivités qui nous soutiennent ; aux membres fondateurs et mécènes de la Fondation universitaire ; Pour l'organisation de cette soirée, aux équipes de la communication, de la direction technique (DEPIL) de l'université, et leurs prestataires.

Je vous souhaite à tous une très bonne soirée. »